

220C5120
FR0000124141-FS1345

24 novembre 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VEOLIA ENVIRONNEMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 novembre 2020, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 18 novembre 2020, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés CNP Assurances¹ et LBP Prévoyance¹, le seuil de 10% des droits de vote de la société VEOLIA ENVIRONNEMENT et détenir, directement et indirectement, 33 656 972 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT représentant 59 693 091 droits de vote, soit 5,93% du capital et 9,88% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (à titre direct)	26 036 119	4,59	52 072 238	8,62
CNP Assurances ¹	7 533 653	1,33	7 533 653	1,25
LBP Prévoyance ¹	87 200	0,02	87 200	0,01
Total CDC	33 656 972	5,93	59 693 091	9,89

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VEOLIA ENVIRONNEMENT sur le marché par la société CNP Assurances.

¹ Contrôlée par la Caisse des dépôts et consignations.

² Sur la base d'un capital composé de 567 266 539 actions représentant 603 745 112 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.